

# Annuaire régional d'Eurostat 2009



# Annuaire régional d'Eurostat 2009

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2009

ISBN 978-92-79-11697-1

ISSN 1830-9682

doi: 10.2785/17920

Numéro de catalogue: KS-HA-09-001-FR-C

**Thème: Statistiques générales et régionales**

**Collection: Livres statistiques**

© Communautés européennes, 2009

Copyright des photos suivantes: la couverture: © Annette Feldmann; les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation» et «Tourisme»:

© Phovoir.com; le chapitre «Villes européennes»: © Teodóra Brandmüller; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises» et «Science, technologie et innovation»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



## Préface

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 2004 a été marquée par un événement sans précédent, puisqu'elle a vu, le 1<sup>er</sup> mai, dix nouveaux États membres entrer dans l'Union européenne (UE). Le présent Annuaire des régions 2009 vous montrera, chiffres à l'appui, quels sont les progrès accomplis en matière d'évolution économique et sociale dans les régions au cours des cinq années écoulées depuis lors et quels sont les domaines où les efforts doivent être intensifiés pour atteindre les objectifs d'une cohésion renforcée.

Au fil de ses onze chapitres, l'Annuaire des régions vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des 27 États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Son but est de vous encourager à rechercher vous-même les multiples données régionales qui vous sont proposées sur le site internet d'Eurostat et à analyser vous-même l'évolution économique et sociale.



À côté des chapitres habituels, toujours très intéressants, sur l'évolution démographique au niveau régional, le marché régional du travail, le produit intérieur brut régional et d'autres thèmes, nous innovons cette année en vous présentant l'évolution régionale de données sur la société de l'information. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les données sur les évolutions régionales sont complétées par une présentation des résultats les plus récents de l'«audit urbain», un ensemble de données qui contient de nombreuses informations statistiques sur les villes européennes.

Nous continuerons à élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et nous espérons pouvoir leur faire une place dans les éditions futures lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettront.

Je vous souhaite une lecture agréable!

Walter Radermacher  
Directeur général, Eurostat



## Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les membres suivants d'Eurostat qui, en rédigeant les divers chapitres de l'Annuaire, ont rendu cette publication possible:

- **Population:** Veronica Corsini, Monica Marcu et Rosemarie Olsson (unité F.1: «Population»)
- **Villes européennes:** Teodóra Brandmüller (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska (unité G.2: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Société de l'information:** Albrecht Wirthmann (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Félix, Tomas Meri, Reni Petkova et Håkan Wilén (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Éducation:** Sylvain Jouhette, Lene Mejer et Paolo Turchetti (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Agriculture:** Céline Ollier (unité E.2: «Agriculture et pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») avec le concours de Berthold Feldmann (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») et de Pavel Bořkovec (unité D.4: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	9
Statistiques des régions et des villes .....	10
La nomenclature NUTS .....	10
Couverture .....	11
Davantage d'informations régionales .....	11
<b>1 POPULATION</b> .....	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie .....	14
Densité de population .....	14
Évolution de la population .....	14
Conclusion .....	23
<i>Notes méthodologiques</i> .....	23
<b>2 VILLES EUROPÉENNES</b> .....	25
Introduction .....	26
Une liste d'indicateurs complétée .....	26
Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données .....	26
Une couverture géographique étendue .....	26
Découvrir la dimension spatiale .....	26
Centres-villes .....	28
Zones urbaines élargies .....	31
La géographie compte .....	33
<b>3 MARCHÉ DU TRAVAIL</b> .....	35
Modèles de temps de travail régionaux .....	36
Bref aperçu pour 2007 .....	36
Modèles de travail régionaux .....	39
Les emplois à temps partiel font baisser le temps de travail moyen .....	41
Les salariés passent moins de temps au travail .....	43
Conclusion .....	46
<i>Notes méthodologiques</i> .....	47
<i>Définitions</i> .....	47
<b>4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT</b> .....	49
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional? .....	50
Le PIB régional en 2006 .....	50
Le PIB en moyenne pour la période 2004-2006 .....	52
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays .....	52
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres .....	54
Évolution hétérogène au sein même des pays .....	56
La convergence fait des progrès .....	57
Conclusion .....	59
<i>Notes méthodologiques</i> .....	60
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i> .....	60



<b>5 COMPTES DES MÉNAGES.....</b>	<b>63</b>
Introduction: mesure de la richesse.....	64
Revenu des ménages privés.....	64
Résultats pour l'année 2006.....	64
Revenu primaire.....	64
Revenu disponible.....	65
La dynamique à la périphérie de l'Union.....	70
Conclusion.....	72
<i>Notes méthodologiques</i> .....	73
<b>6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES.....</b>	<b>75</b>
Introduction.....	76
Spécialisation régionale et concentration des activités.....	76
Spécialisation dans les services aux entreprises.....	83
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises.....	87
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises.....	87
Conclusion.....	90
<i>Notes méthodologiques</i> .....	91
<b>7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION.....</b>	<b>93</b>
Introduction.....	94
Accès aux technologies de l'information et de la communication.....	94
Utilisation de l'internet et activités en ligne.....	97
Non-utilisateurs de l'internet.....	99
Conclusion.....	104
<i>Notes méthodologiques</i> .....	105
<b>8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....</b>	<b>107</b>
Introduction.....	108
Recherche et développement.....	108
Ressources humaines en science et technologie.....	110
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	113
Brevets.....	116
Conclusion.....	118
<i>Notes méthodologiques</i> .....	119
<b>9 ÉDUCATION.....</b>	<b>121</b>
Introduction.....	122
Participation des étudiants à l'éducation.....	122
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	124
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur... ..	124
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	126
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	129
L'apprentissage tout au long de la vie.....	129
Conclusion.....	131
<i>Notes méthodologiques</i> .....	133



<b>10 TOURISME</b> .....	135
Introduction .....	136
Capacités d'hébergement .....	137
Nuitées .....	137
Durée moyenne des séjours .....	140
Intensité touristique .....	140
L'évolution du tourisme .....	140
Part du tourisme récepteur .....	143
Conclusion.....	145
<i>Notes méthodologiques</i> .....	147
<b>11 AGRICULTURE</b> .....	149
Introduction .....	150
Superficie agricole utilisée .....	150
Part de la superficie des céréales par rapport à la superficie agricole utilisée.....	150
Part de la superficie des cultures permanentes par rapport à la superficie agricole utilisée .....	150
Production agricole .....	153
Production de blé.....	153
Production de maïs grain .....	155
Production de colza .....	155
Conclusion.....	158
<i>Notes méthodologiques</i> .....	158
<b>ANNEXE</b> .....	159
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2 .....	159
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2 .....	162
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2.....	163



# Introduction





## Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est indispensable à qui veut comprendre notre monde si complexe et en constante mutation. Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2009*) se propose de vous donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes que nous collectons auprès de ces pays. Les statistiques des régions nous permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais, puisqu'il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand que certains principes de classement doivent nécessairement être appliqués pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Pour l'esprit humain, le recours à des cartes statistiques représente probablement le moyen le plus facile de trier et d'«absorber» d'importantes quantités de données statistiques en une seule fois. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes statistiques sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et présentées d'une manière (différentes hiérarchies, graphiques indiquant les valeurs régionales extrêmes à l'intérieur des pays ou exemples représentatifs seulement) qui rend plus aisée la compréhension des données statistiques.

Nous sommes fiers de fournir un vaste éventail de thèmes abordés dans les onze chapitres de l'édition 2009 de l'Annuaire régional d'Eurostat. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, donne un aperçu détaillé des différents schémas démographiques, tels que la densité de population, les variations démographiques et les taux de fécondité dans les pays examinés. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque toutes les autres statistiques dépendent de la composition de la population. Le deuxième

chapitre, consacré aux **villes européennes**, explique de manière détaillée les définitions des différents niveaux spatiaux utilisés dans la collecte de données de l'audit urbain et donne quelques exemples intéressants des déplacements domicile-travail dans neuf capitales européennes.

Le chapitre relatif au **marché du travail** décrit principalement les différences en matière de travail hebdomadaire en Europe et propose quelques éléments permettant d'expliquer les variations considérables observées d'une région à l'autre. Les trois chapitres économiques, qui concernent respectivement le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises**, nous donnent un aperçu détaillé de la situation économique générale des régions, des ménages et des divers secteurs de l'économie marchande.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter un nouveau chapitre, très intéressant, sur la **société de l'information**, qui décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les particuliers et les ménages dans les régions d'Europe. Ce chapitre nous apprend, par exemple, combien de ménages utilisent régulièrement l'internet et combien ont un accès à large bande. Les deux chapitres suivants concernent **la science, la technologie et l'innovation**, d'une part, et **l'éducation**, d'autre part, et ces trois domaines statistiques sont fréquemment considérés comme essentiels dès lors qu'il s'agit de suivre la réalisation des objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Le chapitre suivant présente des informations sur les statistiques régionales du **tourisme**, ainsi que les destinations touristiques les plus populaires. Le dernier chapitre, qui concerne **l'agriculture**, met cette année l'accent sur les statistiques des produits végétaux et nous apprend quels types de produits végétaux sont cultivés dans les différentes régions d'Europe.

## La nomenclature NUTS

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** constitue un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Elle est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette



année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil <sup>(1)</sup>.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'Union, le règlement NUTS est adapté par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Pour tenir compte de nouveaux découpages administratifs ou territoriaux dans les États membres, le règlement NUTS spécifie que les modifications de la nomenclature régionale peuvent avoir lieu au maximum tous les trois ans. Cette adaptation a eu lieu pour la première fois en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Comme ces modifications de la NUTS sont assez récentes, les données statistiques ne sont pas encore disponibles dans certains cas ou ont été remplacées par des valeurs nationales sur certaines cartes statistiques, comme le précisent les notes relatives aux différentes cartes concernées. C'est le cas notamment de la Suède, qui a introduit des régions de niveau NUTS 1, du Danemark et de la Slovaquie, qui ont introduit des régions de niveau NUTS 2, ainsi que des deux régions les plus septentrionales d'Écosse, à savoir North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), où la frontière entre les deux régions a été modifiée. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces pays sera bientôt améliorée.

Il convient également de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur de NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'UE, ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez en annexe la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

## Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* contient principalement des statistiques relatives aux 27 États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, sur les trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données de pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous espérons que la couverture de ces pays sera encore meilleure dans un avenir proche.

## Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme on l'a vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2009*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Vous pouvez également télécharger des tableaux Excel contenant les données précises qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations qui agrémentent chaque chapitre de la présente publication. Nous espérons que vous trouverez cette publication à la fois intéressante et utile. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à envoyer vos observations à l'adresse suivante: estat-regio@ec.europa.eu

<sup>(1)</sup> Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash\\_regions.html](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html)).

**Tourisme**

**10**





## Introduction

Le tourisme est un facteur économique majeur qui connaît un développement dynamique au sein de l'Union européenne et se caractérise par un grand nombre de petites et moyennes entreprises. Son influence sur la croissance et l'emploi varie considérablement d'une région de l'UE à l'autre. Il est bien souvent l'une des principales sources de revenus pour la population et constitue un excellent facteur de création d'emplois et de maintien d'un niveau d'emploi suffisant, en particulier dans les zones rurales généralement situées en périphérie des centres économiques de leur pays.

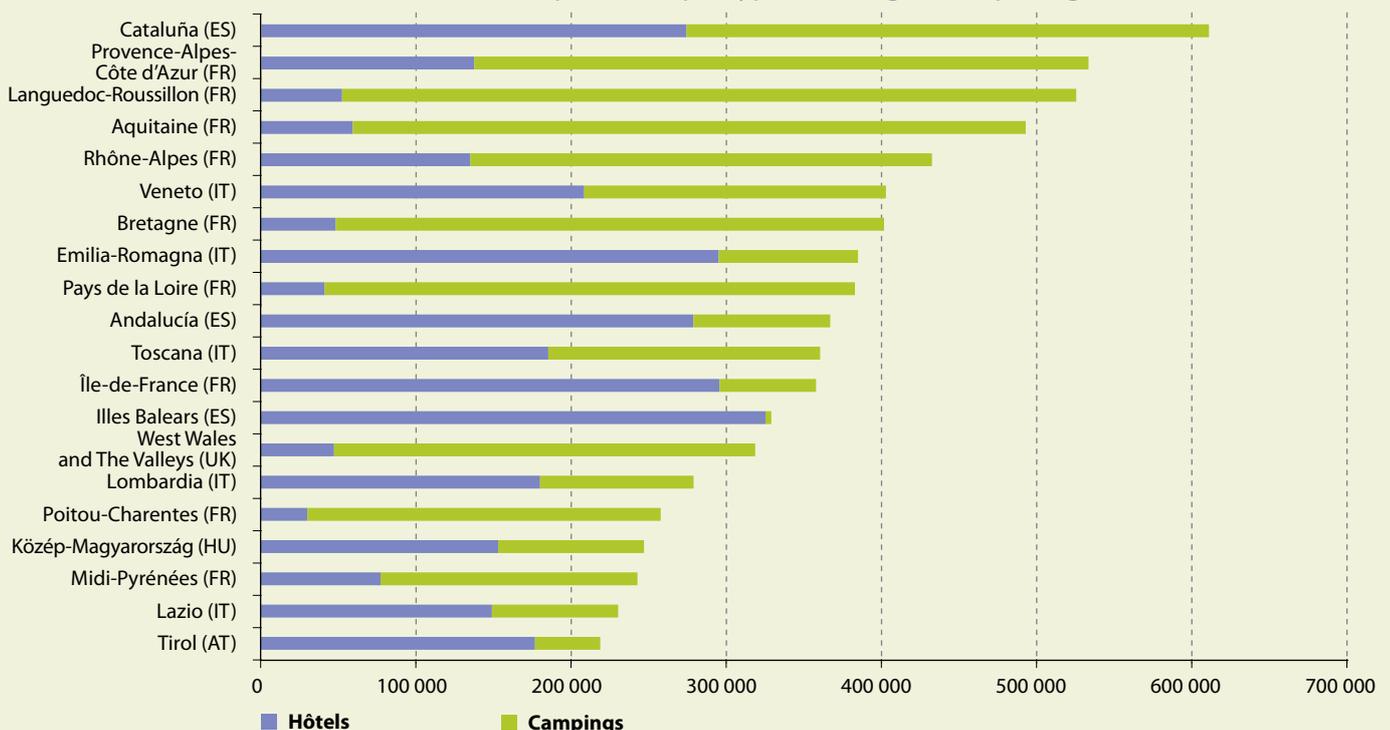
Le tourisme est un domaine intersectoriel par excellence, composé de différentes branches d'activités qui participent à la prestation de services touristiques. Parmi ces secteurs figurent la restauration et l'hébergement, les moyens de transport, sans oublier les diverses infrastructures culturelles et de loisirs (théâtres, musées, parcs de loisirs, piscines, etc.). Dans de nombreuses régions touristiques développées, la demande touristique, qui s'ajoute à la demande de la population locale, profite aussi tout particulièrement au commerce de détail.

Eurostat rassemble des données sur l'évolution et la structure du tourisme depuis 1995 sur la base

de la directive 95/57/CE du Conseil concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Il recueille ainsi des données tant sur les capacités des établissements d'hébergement et leur utilisation que sur le comportement touristique de la population, ces dernières n'étant cependant disponibles qu'au niveau national. En revanche, il existe une ventilation régionale pour les données collectées auprès des établissements concernant les capacités d'hébergement et leur utilisation. Ces statistiques du tourisme présentées par région sont illustrées ci-après.

Il importe d'attirer l'attention sur le fait que la définition du tourisme dans les statistiques est plus large que dans le sens populaire. Les statistiques du tourisme couvrent les voyages, les nuitées et le nombre de voyageurs à titre privé et à titre professionnel. Cette approche s'inscrit notamment dans une perspective économique. En effet, les voyageurs à titre privé et les voyageurs d'affaires ont des habitudes de consommation sensiblement analogues. Ils exercent de fortes demandes sur les secteurs des transports, de l'hébergement et de la restauration. Or, du point de vue des prestataires de ces services, il n'est pas essentiel, dans un premier temps, de savoir si l'objet du voyage est privé ou professionnel. Bien au contraire, la publicité

**Graphique 10.1:** Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27, répartition des places-lits par type d'hébergement, par régions NUTS 2, 2007



touristique s'emploie à mettre en corrélation plus étroite ces deux motivations en soulignant les attractivités touristiques de lieux d'exposition ou de conférences et en les mettant particulièrement en vedette dans leurs actions de marketing.

### Capacités d'hébergement

Le graphique 10.1 montre les 20 régions NUTS 2 de l'UE qui possèdent les plus grandes capacités d'hébergement, exprimées en nombre de lits dans les hôtels (et établissements similaires) et en nombre de places de camping. En outre, les capacités d'hébergement des campings peuvent être comparées à celles des hôtels si l'on multiplie par quatre le nombre des emplacements. On admet ainsi que chaque emplacement peut accueillir en moyenne quatre personnes.

La suprématie des trois pays les plus touristiques d'Europe, à savoir la France, l'Italie et l'Espagne, est indéniable dans ce classement des 20 régions dotées des plus grandes capacités d'hébergement. Sur ces 20 régions, 9 sont situées en France, 5 en Italie et 3 en Espagne. Les autres régions figurant sur cette liste sont West Wales and The Valleys au Royaume-Uni, Közép-Magyarország en Hongrie et Tirol en Autriche. Il en ressort que la prédominance

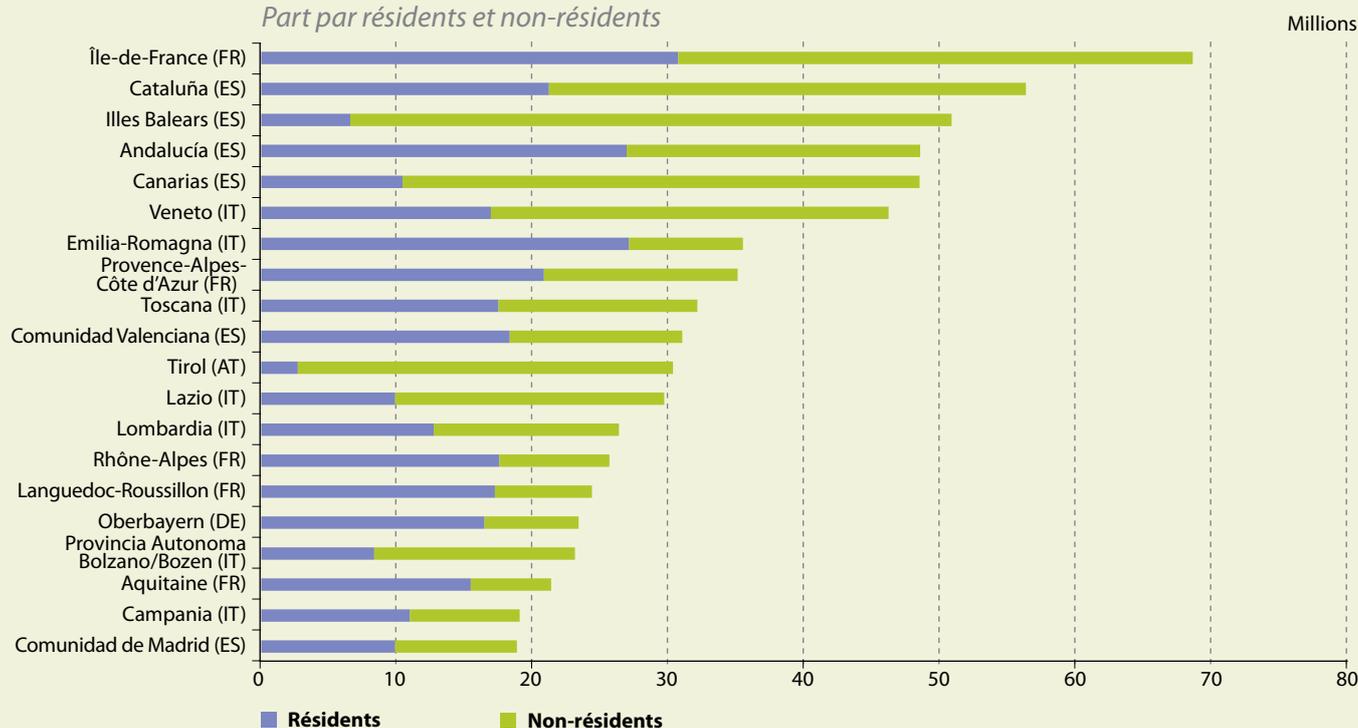
des régions françaises est liée aux très nombreuses capacités d'hébergement dans les campings.

La carte 10.1 indique le nombre de places-lits en hôtels et en campings pour 1 000 habitants (densité de lits) dans les pays européens. Le rapport avec le nombre d'habitants permet ici de représenter l'importance relative des capacités touristiques par tête. Par conséquent, l'indicateur ainsi déterminé est influencé non seulement par le nombre de lits disponibles (places-lits), mais également par le nombre d'habitants. Il en ressort que de fortes densités de lits sont enregistrées notamment dans les régions côtières et les îles, ainsi que dans la plupart des régions alpines, au Luxembourg et dans ses deux régions voisines à l'est (Trier en Allemagne) et à l'ouest (Prov. Luxembourg en Belgique).

### Nuitées

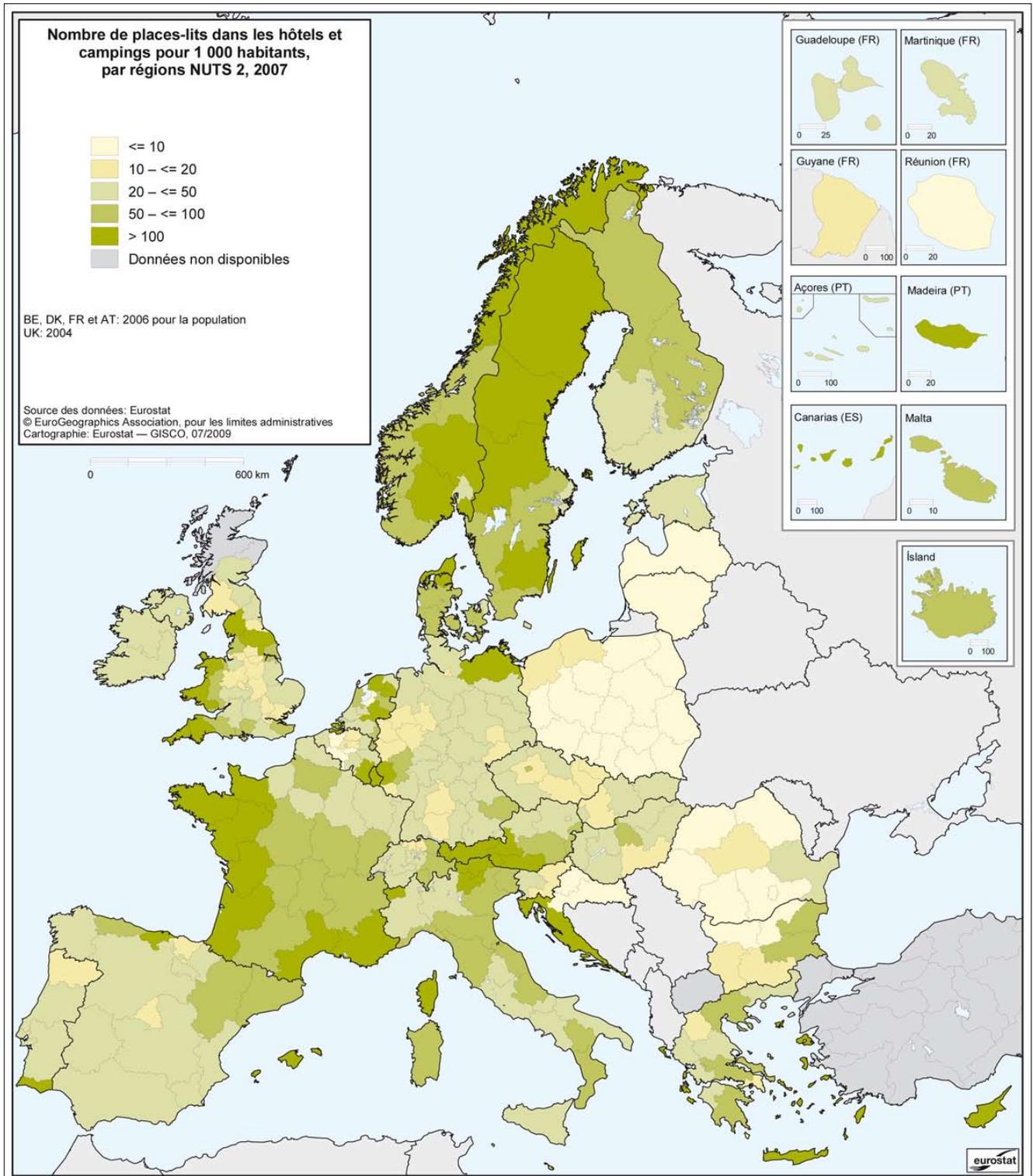
Le nombre de nuitées enregistrées par les établissements est l'indicateur central des services d'hébergement. Il rend compte non seulement du nombre de touristes, mais également de la durée du séjour. Par ailleurs, le nombre de nuitées est étroitement lié aux autres dépenses effectuées par les touristes pendant leur séjour sur le lieu de villégiature.

**Graphique 10.2:** Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27, nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2007  
Part par résidents et non-résidents



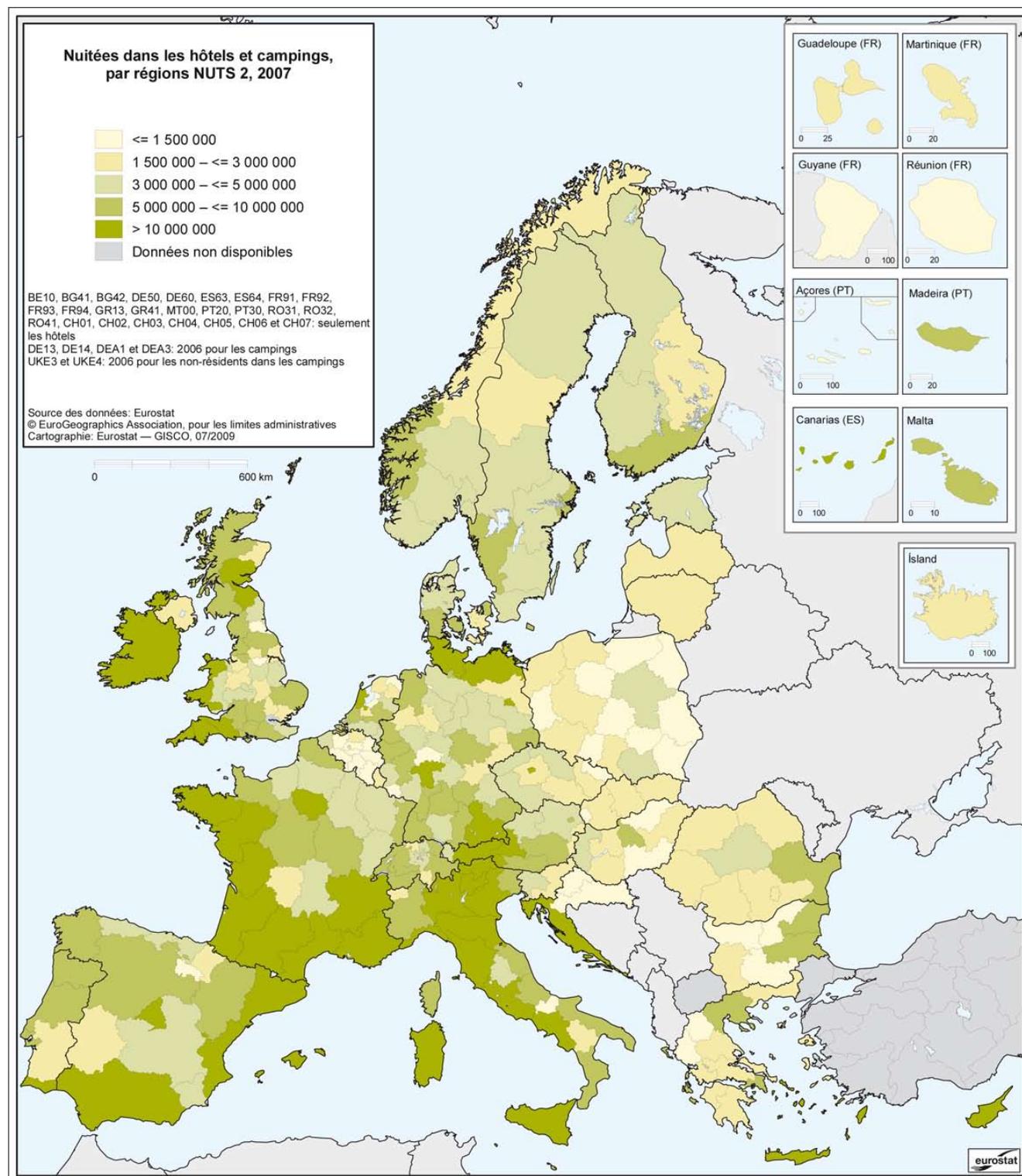


**Carte 10.1:** Nombre de places-lits dans les hôtels et campings pour 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2007





**Carte 10.2:** Nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2007





Le graphique 10.2 indique les 20 régions européennes qui totalisent le plus grand nombre de nuitées, classées en fonction de la provenance des touristes (nationaux ou étrangers). La suprématie de l'Italie, de l'Espagne et de la France dans le tourisme européen est encore plus prononcée pour le nombre de nuitées que pour la capacité d'hébergement. À eux seuls, ces trois pays comptent 18 régions sur 20 dans le classement des régions ayant le plus grand nombre de nuitées. La région Île-de-France avec la capitale Paris se hisse clairement en tête du classement avec 68,7 millions de nuitées; elle est suivie de quatre régions espagnoles, à savoir Cataluña (56,4 millions), Illes Balears (50,9 millions), Andalucía (48,6 millions) et Canarias (48,5 millions). Tirol en Autriche (30,4 millions de nuitées) et Oberbayern en Allemagne (23,4 millions) avec la métropole bavaroise Munich sont les seules régions de la liste des 20 à ne pas faire partie des trois pays touristiques susmentionnés.

La carte 10.2 fournit une vue d'ensemble du nombre de nuitées dans les régions européennes. Il apparaît clairement que le tourisme européen se concentre essentiellement dans les pays méditerranéens. Les régions alpines occupent elles aussi une place importante. Outre les cinq pays déjà cités (Italie, Espagne, France, Autriche et Allemagne) figurant dans le groupe des 20 régions en tête, la Croatie, les Pays-Bas, le Portugal, la Grèce, Chypre, le Royaume-Uni et la République tchèque ont également des régions au niveau NUTS 2 où le nombre de nuitées est au moins supérieur à 10 millions.

### Durée moyenne des séjours

Le nombre de nuitées dans une région est déterminé non seulement par le nombre d'arrivées, mais également par la durée moyenne des séjours. Celle-ci dépend par ailleurs des caractéristiques de la région concernée. Les régions urbaines, par exemple, enregistrent souvent un très grand nombre de nuitées, mais la durée des séjours n'y est en règle générale que de quelques jours. En outre, elles tendent à accueillir de très nombreux voyageurs d'affaires. Néanmoins, les visites de villes à titre privé ont également tendance à être de courte durée. En revanche, les régions touristiques typiques, où les touristes séjournent principalement à des fins de détente, enregistrent généralement des séjours nettement plus longs. Par conséquent, la durée moyenne des séjours peut aussi donner une idée du caractère touristique d'une région.

La carte 10.3 montre les régions européennes NUTS 2, ventilées selon la durée moyenne des

séjours de leurs visiteurs. Il en ressort une fois de plus que, dans l'Union européenne, les régions touristiques typiques caractérisées par une durée moyenne de séjour plus longue sont très fréquemment des régions maritimes (avec de longues bandes côtières) ou des régions insulaires. Sur les 22 régions NUTS 2 présentant une durée moyenne de séjour de cinq nuitées et plus, seule la Provincia Autonoma Bolzano/Bozen en Italie n'a aucun accès à la mer. Toutes les autres possèdent un littoral ou sont des îles.

### Intensité touristique

L'intensité touristique est un autre indicateur important du caractère touristique d'une région. Elle permet de décrire l'importance relative que revêt le tourisme pour une région. Pour calculer l'intensité touristique, on établit le rapport entre le nombre de nuitées dans une région et le nombre d'habitants. Cette valeur permet généralement de mieux dégager le poids économique du tourisme pour une région que le nombre absolu de nuitées. Elle fait également apparaître l'importance primordiale du tourisme pour de nombreuses régions côtières et principalement pour les îles en Europe, ainsi que pour la plupart des régions alpines en Autriche et en Italie.

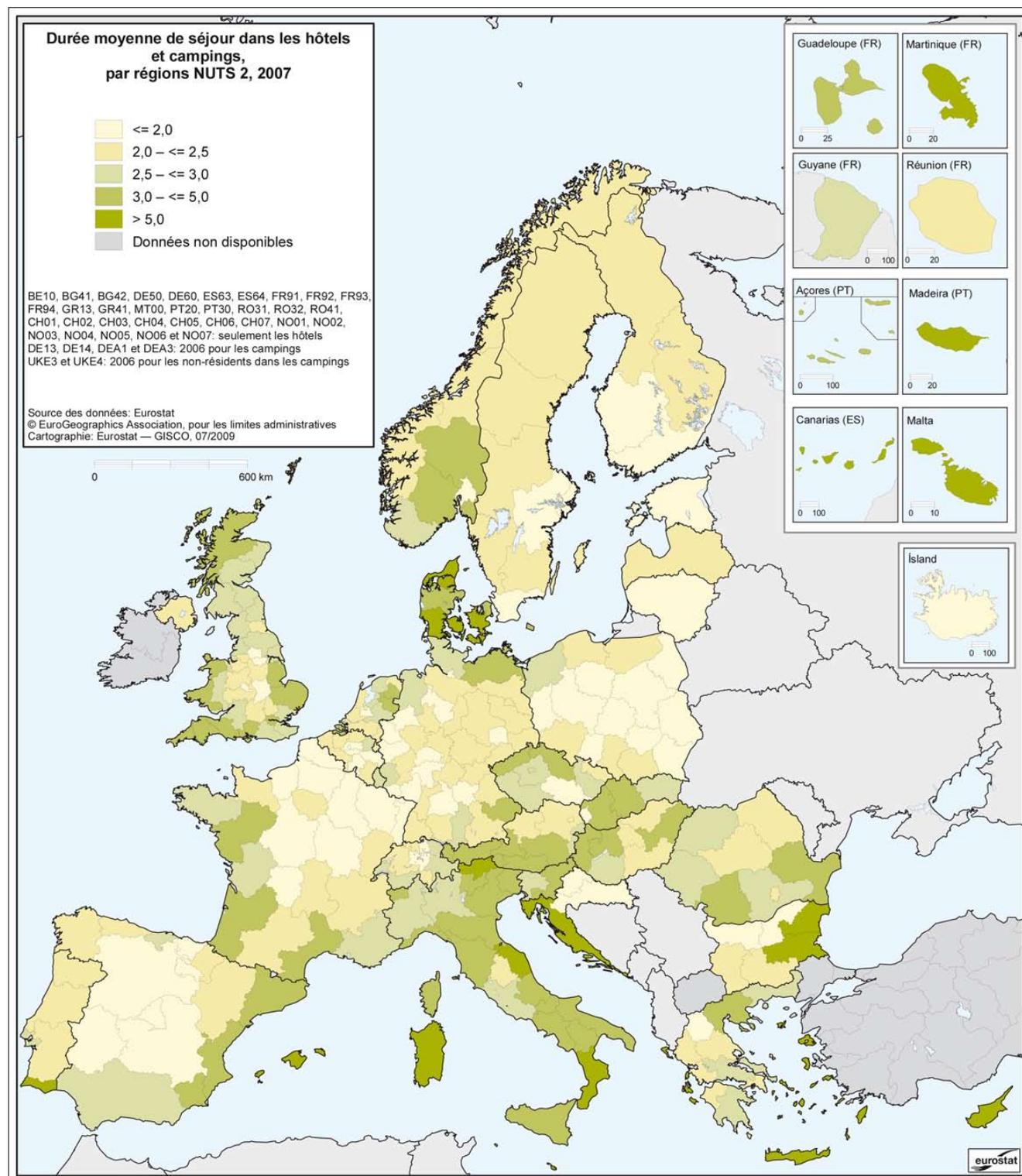
Sur les 25 régions européennes enregistrant une intensité touristique supérieure à 10 000 nuitées pour 1 000 habitants, on compte 10 régions insulaires, 7 régions alpines et 6 régions situées sur la côte de leur pays. La plus forte intensité touristique a été enregistrée dans la région espagnole Illes Balears avec 50 178 nuitées pour 1 000 habitants, suivie de la région grecque Notio Aigaio (48 168), de la région italienne Provincia Autonoma Bolzano/Bozen (47 438), de la région autrichienne Tirol (43 527), de la région portugaise Algarve (39 132), de la région grecque Ionia Nisia (33 304) et de la région autrichienne Salzburg (30 487).

### L'évolution du tourisme

Globalement, le tourisme dans les États membres de l'Union européenne a connu une évolution positive entre 2000 et 2007. Pendant cette période, deux phases se distinguent clairement. En 2000 et en 2001, l'industrie du tourisme a enregistré des résultats records, soit respectivement 1,75 milliard de nuitées dans les hôtels et les campings de l'Union, imputables non seulement à la conjoncture économique favorable de ces années, mais également à des événements particuliers tels que l'Année Sainte en Italie et l'exposition universelle

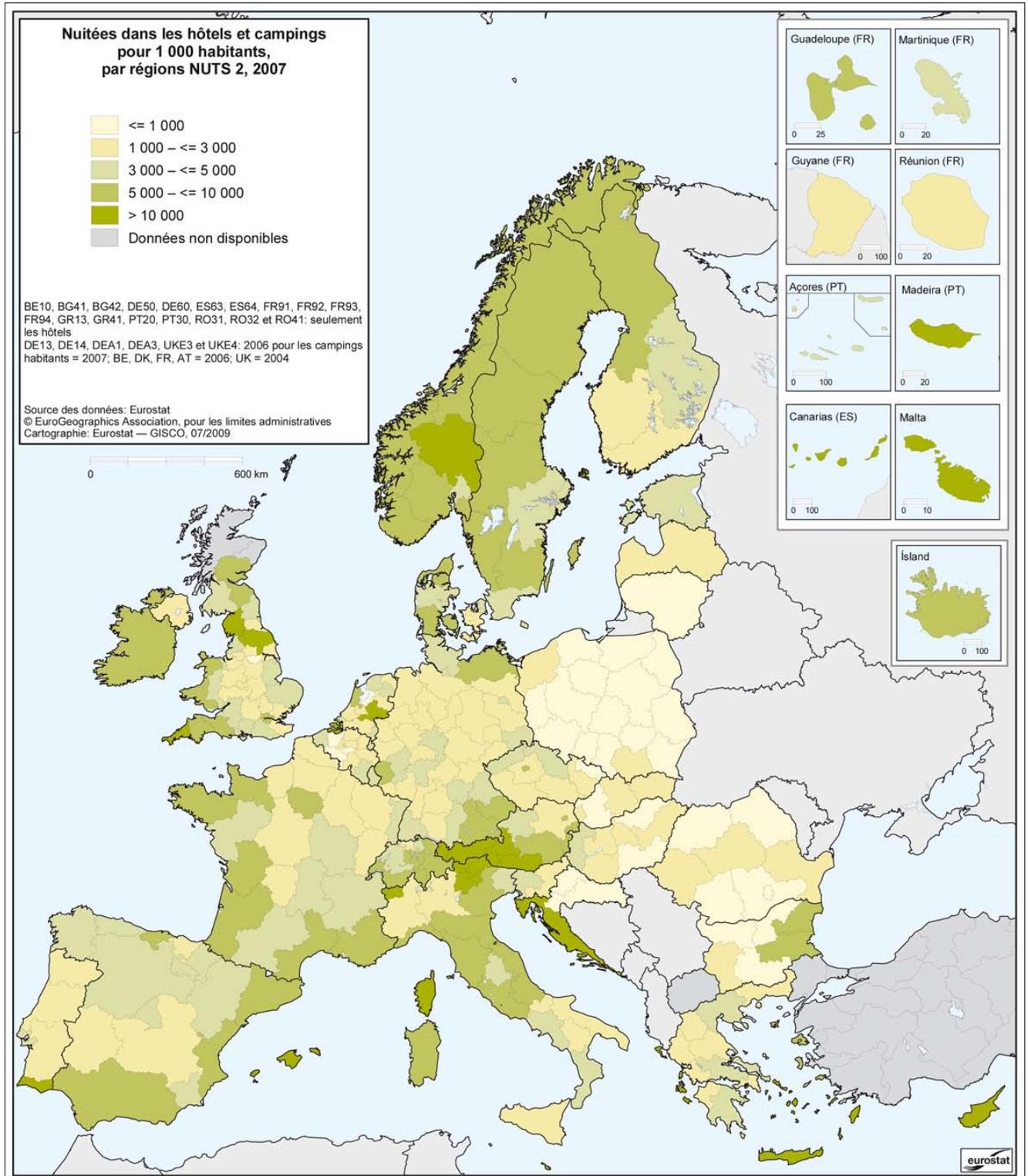


**Carte 10.3:** Durée moyenne de séjour dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2007





**Carte 10.4:** Nuitées dans les hôtels et campings pour 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2007



Expo à Hanovre. Le ralentissement de la croissance économique et, très certainement, les attentats du 11 septembre ont eu des répercussions globalement négatives sur l'évolution du tourisme durant les deux années qui ont suivi (2002 et 2003). En 2003, le nombre des nuitées a baissé, passant à 1,73 milliard, puis de 2004 à 2007, il s'est à nouveau sensiblement accru. En 2007, le nombre des nuitées dans les hôtels et les campings des pays de l'Union s'est élevé à 1,94 milliard, approchant désormais la barre des 2 milliards.

Les pays qui ont le plus bénéficié de cet essor sont les trois États baltes et la Pologne qui ont chacun enregistré des taux d'augmentation à deux chiffres s'agissant des nuitées. En outre, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, l'Espagne, la Finlande, le Portugal, le Royaume-Uni et la Hongrie ont également fait état de hausses supérieures à la moyenne de 2,8 % de l'UE. Seuls le Luxembourg, la Slovaquie et Chypre ont déploré un recul du nombre de nuitées pendant la période 2003-2007.

La carte 10.5 montre l'évolution du nombre des nuitées pendant la période 2003-2007. Il est évident que les régions situées dans les nouveaux États membres de l'UE, en l'occurrence dans les pays baltes, en Pologne et en Bulgarie, ont particulièrement bénéficié de l'évolution favorable du tourisme pendant cette période. La majorité des régions de ces pays a enregistré des taux d'aug-

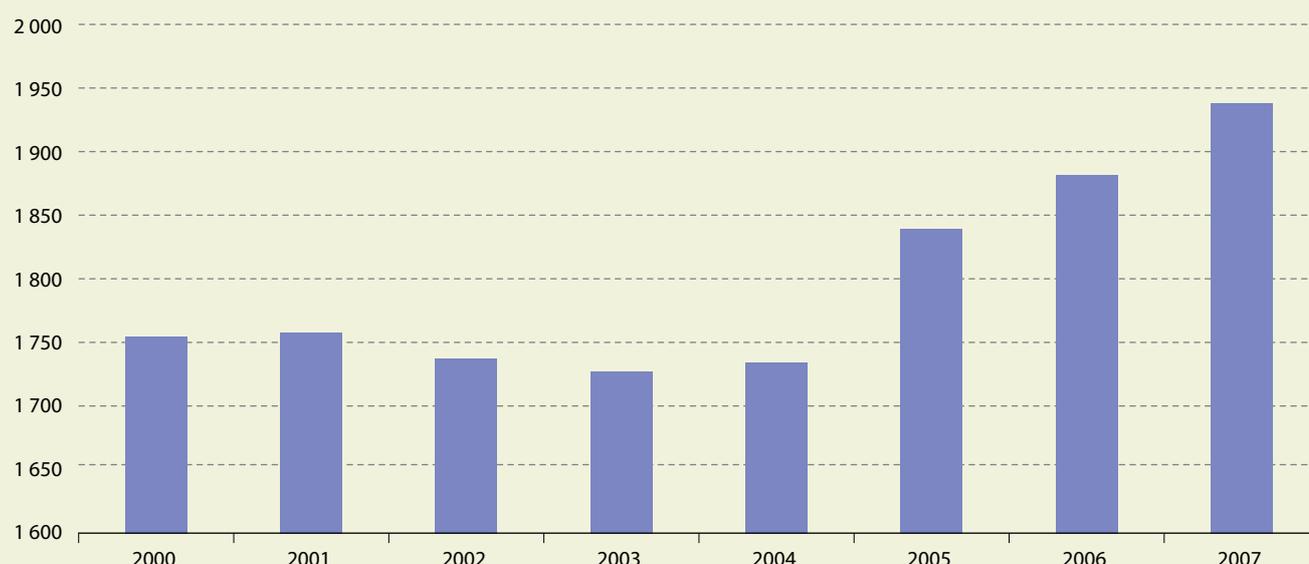
mentation supérieurs à 10 %. On a pu également observer une évolution comparable du nombre de nuitées dans des régions situées en Roumanie, au Portugal et en Espagne.

### Part du tourisme récepteur

Toute analyse de l'évolution touristique d'une région accorde généralement une attention particulière au tourisme récepteur, c'est-à-dire à la fréquentation de cette région par les touristes étrangers. Les statistiques du tourisme définissent leur statut d'étrangers en fonction de leur résidence habituelle et non de leur nationalité. Pendant leur séjour, les touristes étrangers, en particulier ceux qui viennent de pays lointains, dépensent en moyenne plus d'argent par jour que les touristes nationaux et sont un facteur de demande plus prononcé pour l'économie locale. Les recettes ainsi perçues ont une incidence positive sur la balance des paiements d'un pays. Elles peuvent, le cas échéant, compenser des déficits dans le commerce de marchandises avec l'étranger.

La carte 10.6 indique la proportion de visiteurs étrangers dans le nombre total de nuitées par région. Les taux varient considérablement d'une région à l'autre, de moins de 5 % à plus de 90 %. En Europe, les régions insulaires, du moins dans le sud de la Communauté, ont une proportion particulière-

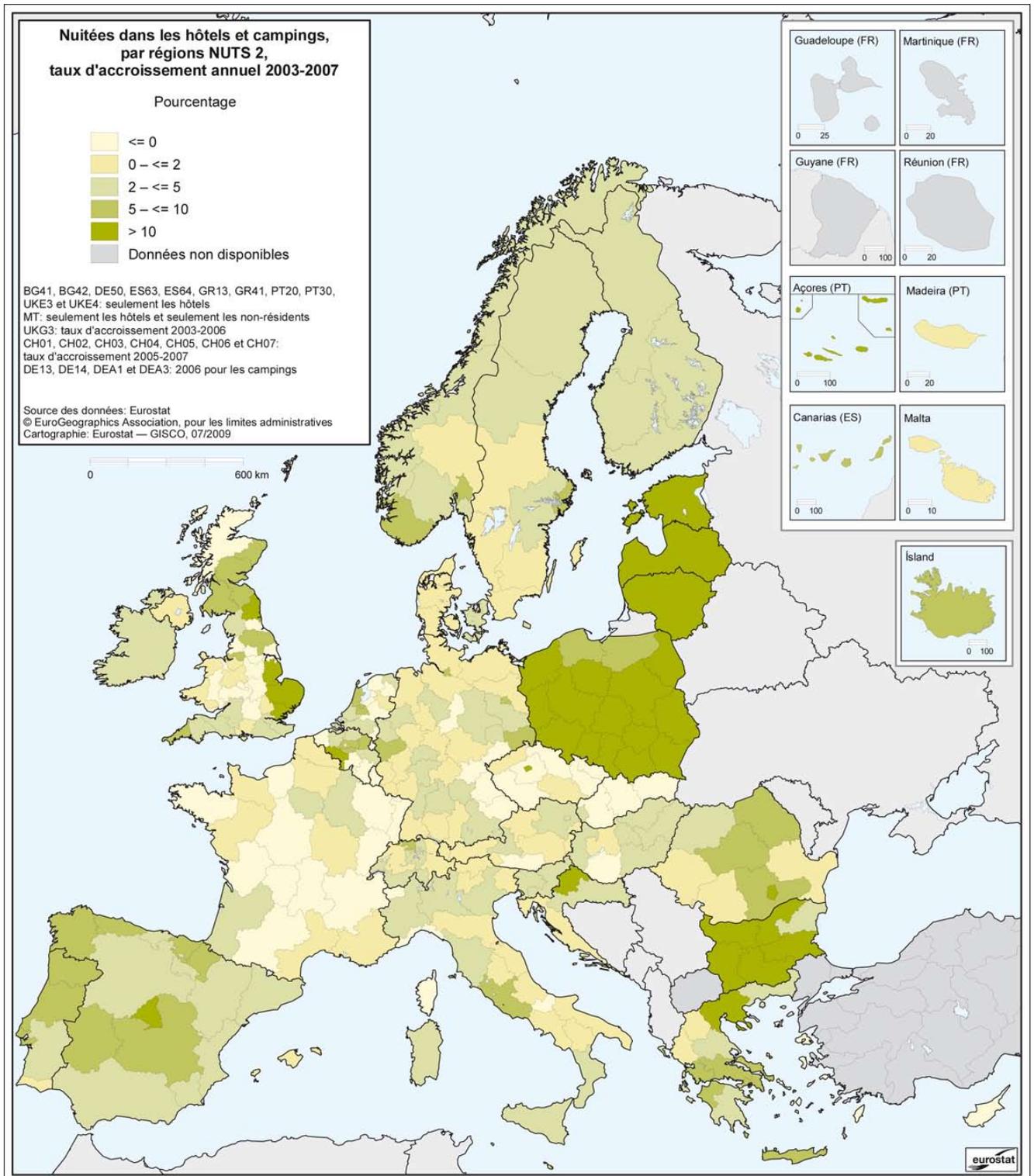
**Graphique 10.3:** Évolution des nuitées dans les hôtels et campings 2000-2007 dans l'EU-27  
*Millions de nuits*



Notes: EE: 2000, 2001; IE: 2001; CY: 2000, 2002; MT: seulement les hôtels



**Carte 10.5:** Nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, taux d'accroissement annuel 2003-2007  
Pourcentage





rement élevée de visiteurs étrangers dans le nombre total de nuitées. Cette observation se vérifie notamment pour les îles de Chypre et de Malte, mais aussi pour les régions insulaires grecques, les îles espagnoles Illes Balears et Canarias, ainsi que les régions portugaises Regiões Autónomas dos Açores et da Madeira. En outre, Luxembourg, Praha, la région croate Jadranska Hrvatska et le Tirol autrichien ont également des taux de visiteurs étrangers supérieurs à 90 % du nombre total de nuitées.

### Conclusion

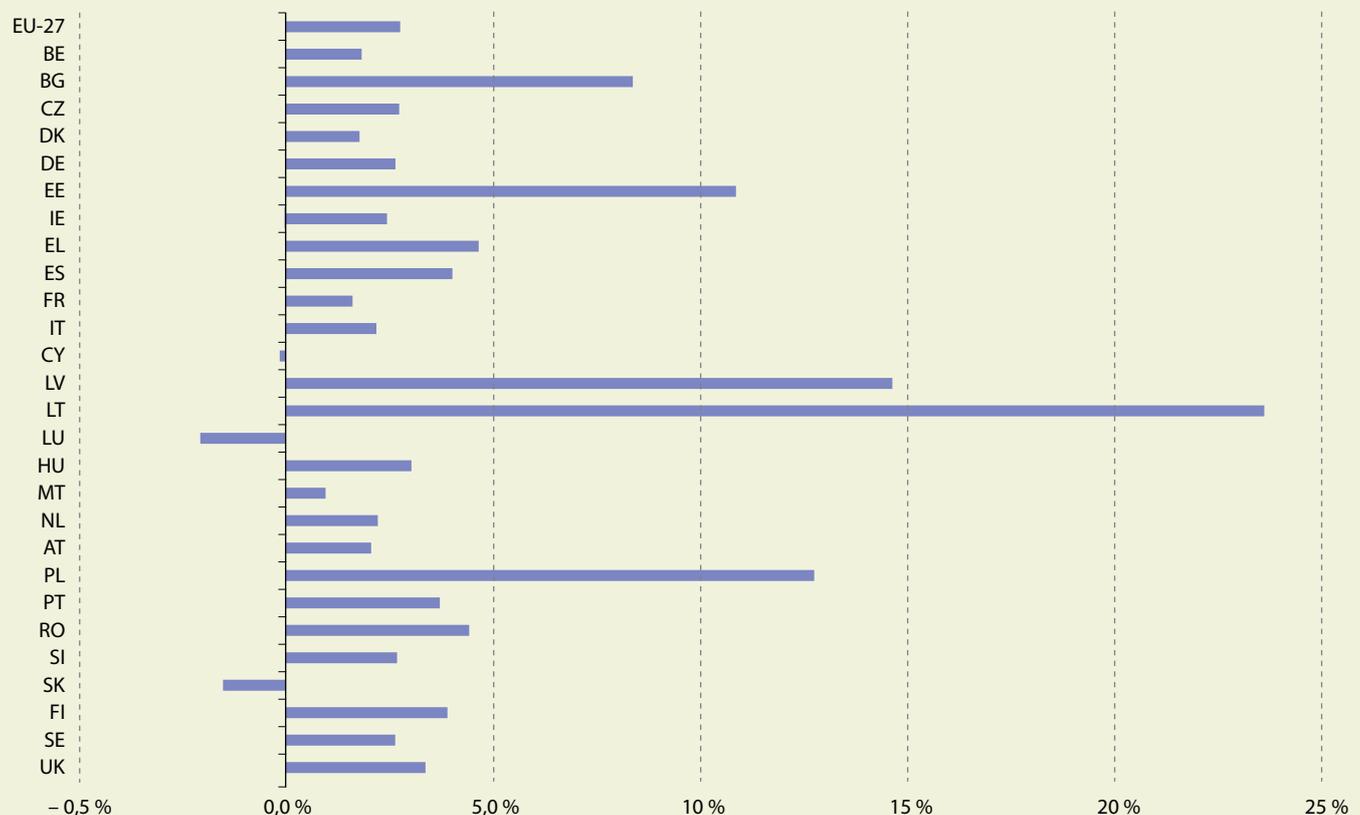
L'analyse de la structure et de l'évolution du tourisme dans les régions d'Europe confirme le rôle compensatoire que joue ce secteur économique dans de nombreux pays. Son influence est particulièrement grande dans les régions qui ne font pas partie des centres économiques de leur pays et se situent souvent en périphérie. Les services touristiques sont alors des facteurs importants pour la création et la sauvegarde d'emplois, ainsi que pour la garantie de revenus à la population. C'est le cas en

particulier des pays et des régions insulaires d'Europe, de nombreuses régions côtières principalement dans le sud et de l'ensemble de la région alpine.

Grâce à une évolution particulièrement dynamique dans la majorité des nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale, le tourisme contribue notamment à accélérer le processus d'adaptation du niveau économique de ces pays à celui des anciens États membres de l'UE.

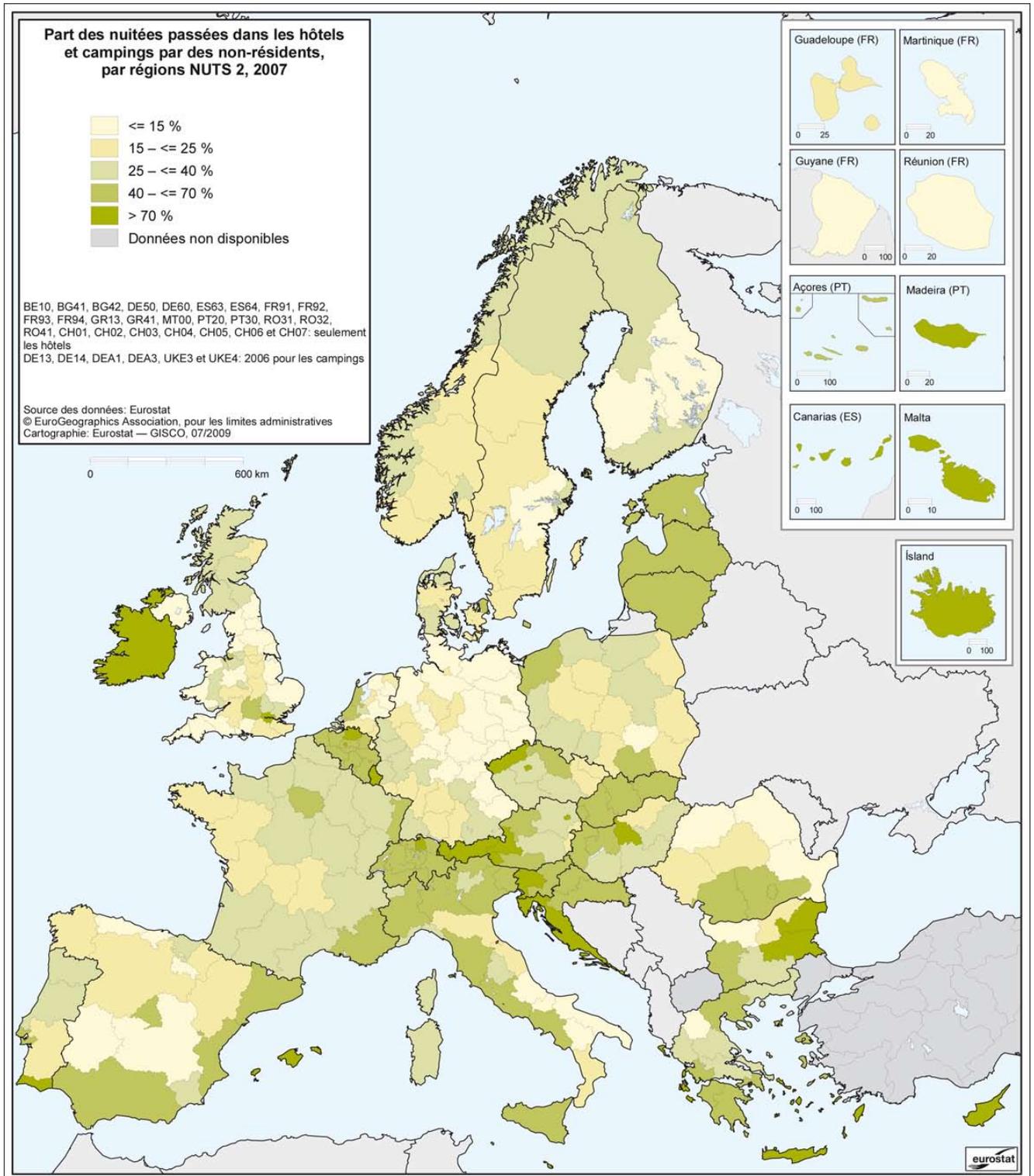
D'après l'Organisation mondiale du tourisme, l'Europe est la région la plus visitée du monde. Cinq pays de l'Union européenne figurent sur la liste des dix pays les plus visités. La diversité culturelle, la richesse des paysages et l'excellente qualité de leur infrastructure touristique expliquent en grande partie ce remarquable classement. L'adhésion des nouveaux États membres constitue un enrichissement considérable pour le tourisme. Ces pays renforcent, d'une part, la diversité culturelle de l'Union et représentent, d'autre part, pour de nombreux citoyens des destinations nouvelles et attractives à découvrir.

**Graphique 10.4:** Nuitées dans les hôtels et campings, EU-27, taux d'accroissement annuel 2003-2007  
Pourcentage





**Carte 10.6:** Part des nuitées dans les hôtels et campings par des non-résidents, par régions NUTS 2, 2007





## Notes méthodologiques

Les données statistiques harmonisées concernant le tourisme sont collectées dans les pays de l'Union européenne depuis 1996 sur la base de la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Le programme couvre, du côté de l'offre, les données sur les capacités d'hébergement disponibles (établissements, chambres, lits) et leur utilisation (nombre d'arrivées et de nuitées) et, du côté de la demande, les informations sur le comportement touristique de la population. Toutefois, on ne dispose de résultats ventilés par région que du côté de l'offre.

La présentation des résultats statistiques relatifs au tourisme se limite aux données sur les «hôtels et établissements similaires» et les «campings». Les résultats sur les «logements de vacances» ainsi que sur les «autres hébergements collectifs», qui font également l'objet d'une collecte de données dans le cadre de la directive relative à la collecte d'informations statistiques, ne sont pas pris en compte dans l'analyse, car les possibilités de comparaison sont encore restreintes, en particulier au niveau régional.

L'analyse des résultats statistiques relatifs au tourisme concerne à la fois les données sur les voyageurs à titre privé et celles sur les voyageurs d'affaires. Dans les statistiques, la notion de «tourisme» est donc plus large que dans le sens populaire. Le choix de cette définition s'inscrit tout d'abord dans une perspective économique, en ce sens que la demande de prestations des deux types de voyageurs est similaire et que, du point de vue des prestataires, ces prestations sont dans une certaine mesure interchangeables.